

La Suisse n'a pas "collaboré" avec l'Allemagne nazie - Comparaison avec les autres Etats neutres

Herbert R. Reginbodin: *Guerre et neutralité. Les neutres face à Hitler*. Yens, Cabédita, 2008. 362 pp.

La Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale – la Commission Bergier – reçoit la mission d'examiner le sort des avoirs ayant abouti en Suisse à la suite de l'arrivée au pouvoir des nazis. De son propre chef, elle va élargir son mandat, mais sans prendre en compte le contexte international, la menace militaire et le comportement des autres Etats neutres. Le Groupe de travail histoire vécue a demandé à l'historien américain Herbert R. Reginbodin, auteur avec Walther Hofer de *Hitler, der Westen und die Schweiz* (2003), d'étudier ces domaines. Son livre montre qu'en comparaison avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et les Etats neutres, la Suisse, encerclée par l'Allemagne et l'Italie, a fait nettement mieux sur les plans humanitaire, financier, et économique que les critiques à l'intérieur et à l'extérieur du pays veulent bien le dire.

De septembre 1939 jusqu'à l'attaque de Pearl Harbor le 7 décembre 1941, les Etats-Unis se disent neutres, puis non-belligérants. A près leur entrée en guerre, ils oublient qu'ils ont suivi les règles de la neutralité et en ont exigé le respect. Ils n'accordent plus aucune considération aux traités signés par la Suisse neutre, dans la mesure où il s'agit d'accords avec leur ennemi du moment. Ils n'acceptent pas la distinction entre marchandises stratégiques importantes et marchandises civiles. Leur principe, à l'époque comme aujourd'hui, "Si tu n'es pas pour moi, tu es contre moi". Un Etat neutre est un "soutien à l'ennemi".